

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/05/2023 (12 mois)			31/05/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	5 000		5 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	13 157	3 581	9 575	4 742
Autres immobilisations corporelles	255 738	60 116	195 623	103 013
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	27 400		27 400	
Autres immobilisations financières				4 000
ACTIF IMMOBILISE	301 295	63 697	237 598	111 755
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 716 220	732 755	1 983 465	1 654 960
Avances & acomptes versés sur commandes	479 401		479 401	2 381
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	81 451		81 451	57 431
Fournisseurs débiteurs	35 432		35 432	46 409
Personnel				
Organismes sociaux	3 826		3 826	4 200
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	46 405		46 405	19 131
Autres	667		667	13
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	530 701		530 701	693 422
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	37 531		37 531	17 891
ACTIF CIRCULANT	3 931 633	732 755	3 198 878	2 495 839
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 232 928	796 452	3 436 476	2 607 594

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/05/2023 (12 mois)	31/05/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	35 000	35 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 500	3 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	788 241	436 723
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	528 092	351 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 354 833	826 741
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	54 222	54 222
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 222	54 222
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	426 158	492 289
Découverts, concours bancaires	800 000	400 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 629	526 505
Personnel	83 390	66 452
Organismes sociaux	53 289	41 722
Etat, impôts sur les bénéfices	66 443	68 020
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	159 963	90 262
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	17 449	11 381
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	67 100	30 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 027 421	1 726 632
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 436 476	2 607 594

3D FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 35 000 euros
Siège social : 12 G Rue de l'Europe
31150 LESPINASSE
820 444 305 RCS TOULOUSE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt novembre,
A neuf heures,

Les associés de la société **3D FRANCE** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 12 G Rue de l'Europe, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Monsieur Benoît MICHAUT**, titulaire de 3 321 800 actions en pleine propriété,
- **Madame Anaïs ANGLARET**, titulaire de 136 100 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Jean BUFFAROT**, titulaire de 42 100 actions en pleine propriété,

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Benoît MICHAUT**, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Jean BUFFAROT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3 500 000 actions sur les 3 500 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mai 2023,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

JB

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2023 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 700 euros, ainsi que l'impôt correspondant à due concurrence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 mai 2023 s'élevant à **528 092,32 euros** de la manière suivante :

Autres réserves

528 092,32 euros

Le compte "**autres réserves**" s'élève ainsi à **1 316 333,28 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Bey

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à un montant de 77 177,34 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Benoit MICHAUT
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a vertical line intersecting it, and a small flourish at the end.

3D FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 35 000 euros
Siège social : 12 G Rue de l'Europe
31150 LESPINASSE
820 444 305 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 mai 2023 s'élevant à **528 092,32 euros** de la manière suivante :

Autres réserves

528 092,32 euros

Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à **1 316 333,28 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 novembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Monsieur Benoît MICHAUT
Président



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/05/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Frais d'établissement :

La société comptabilise en charges d'exploitation ses frais d'établissement.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3.65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7.3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 2 716 220 €.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

Les coûts d'emprunt des stocks sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constituée lorsqu'à la clôture de l'exercice le coût d'entrée du stock excède la valeur nette probable de réalisation déterminée selon les conditions du marché.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 301 295 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		5 000		5 000
Immobilisations corporelles	129 091	159 135	19 331	268 895
Immobilisations financières	4 000	27 400	4 000	27 400
TOTAL	133 091	191 535	23 331	301 295

Amortissements et dépréciations d'actif = 63 697 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 336	61 692	19 331	63 697
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	21 336	61 692	19 331	63 697

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marque zimple (tva 20%)	5 000	0	5 000	Non amortiss.
Matériels industriels (tva 20%)	6 144	0	6 144	Non amortiss.
Matériel industriel zimple (tva 20%)	6 000	3 581	2 419	5 ans
Outillage industriel (tva 20%)	1 013	3 581	-2 568	3 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers (tva 20%)	54 693	7 846	46 847	Non amortiss.
Matériel de transport (pas de tva)	150 780	30 800	119 980	4 ans
Matériel de bureau et info	9 774	16 501	-6 727	de 2 à 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	21 644	16 501	5 143	de 3 à 4 ans
(tva 20%)	18 848	4 969	13 879	de 5 à 10 ans
Mobilier				
TOTAL	273 895	83 779	190 116	

Etat des créances = 232 712 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	27 400		27 400
Actif circulant & charges d'avance	205 312	205 312	
TOTAL	232 712	205 312	27 400

Dépréciations = 732 755 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	127 839	604 915			732 755
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	127 839	604 915			732 755

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 493 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 493
Disponibilités	
TOTAL	4 493

Charges constatées d'avance = 37 531 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 35 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 500 000	0.01	35 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3500000	0.01	35 000

Provisions = 54 222 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	54 222			54 222
TOTAL	54 222			54 222

Etat des dettes = 2 027 421 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 226 158	1 170 279	55 879	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	353 629	353 629		
Dettes fiscales & sociales	380 534	380 534		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	67 100	67 100		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 027 421	1 971 541	55 879	

Charges à payer par postes du bilan = 135 700 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	68 846
Dettes fiscales & sociales	66 854
Autres dettes	
TOTAL	135 700

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 356 008 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 355 582	99 %
Prestations de services	426	0. %
TOTAL	7 356 008	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 161 021 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	725 043		725 043
Résultat financier	-38 595		-38 595
Résultat exceptionnel	2 666		2 666
Participation des salariés			
TOTAL	689 113	161 021	528 092

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 493 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Organismes soc. prod à recevoir(43870000000)	3 826
Produits à recevoir(44870000000)	667
TOTAL	4 493

Charges constatées d'avance = 37 531 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	37 531
TOTAL	37 531

Charges à payer = 135 700 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parv(40810000000)	68 846
TOTAL	68 846

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov congés payés(42820000000)	35 078
Ch sal sur congés payés(43820000000)	14 031
Cotisations à payer(43860000000)	497
Etat charge à payer(44860000000)	17 247
TOTAL	66 854